

CONVOCAATION

Réunion du Conseil d'établissement de l'école secondaire Des Rives

Le mardi 5 avril 2022 - 18 h 45

TEAMS

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences et du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Parole au public
5. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 25 janvier 2022
6. Information
 - 6.1 De la présidente
 - 6.2 Du représentant au Comité de parents
 - 6.3 Des représentés des élèves
 - 6.4 Des représentants du personnel enseignant
 - 6.5 Du représentant du personnel de soutien
 - 6.6 Du représentant du personnel professionnel
 - 6.7 De la Direction
 - Situation de la COVID-19 dans l'école et impacts
 - Suivi Grille-Matière 2022-2023
 - Clientèle 2022-2023
 - Modulaires (échéanciers et impacts)
 - Plan triennal de répartition des immeubles
7. Dépôt pour consultation
 - 8.1 Critères de sélection du directeur d'école
8. Dépôt pour adoption
 - Aucun dépôt pour adoption
9. Dépôt pour approbation
 - 9.1 Code de vie 2022-2023
10. Levée de la séance

Alexandre Ducharme, directeur

*Toute décision du Conseil d'établissement doit être prise
dans le meilleur intérêt des élèves. (LIP, article 64)*